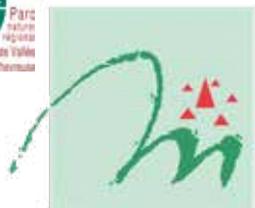


#141

DÉC. 2019
JANVIER 2020



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr

- **PARCOURS DE DÉCOUVERTE**
OBSERVER ET CONNAÎTRE



- **MOBILITÉS ALTERNATIVES** : un maillage de **voies douces** en développement
- Série **LE CIMETIÈRE DES MOLIÈRES** : épisode n°2 par **Mémoire au Village**
- **MÉMOIRE** : le **Souvenir français** et la flamme du soldat inconnu

4-9 Retour sur images10-11 **LE CIMETIÈRE DES MOLIÈRES**, épisode 212-13 Travaux14 Conseil municipal du 25 novembre16-17 AGENDA détachable20-21 **MOBILITÉS ALTERNATIVES** : les voies douces22 AIDES à l'achat de vélos à assistance électrique24-25 **MÉMOIRE** : le Souvenir français26 Le Parcours de Découverte à l'école28-29 Infos diverses30 Mots-croisés, par Claude Guillemain

Le bulletin municipal des Molières est réalisé en interne et **gratuitement** par des bénévoles.
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression
selon des normes strictes de respect et de valorisation de l'environnement.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**
Secrétariat de rédaction : **Anne MOLINA** et **Anne-Sophie DA CRUZ MATIAS**

Ont participé également à ce numéro :
Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Dominique BINET, Marc PRABONNAUD, Stéphane MIOT,
Nolwenn MARGNY, Mélanie LEFÈVRE, Claude GUILLEMIN, Hervé MER, Jeannette GIVAJA,
Joël PRINCE, Jean-François NOËL, ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin,
et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°141
Imprimé sur papier
Coral Book White

PEFC France



Vivre ensemble commence par faire ensemble

Ce graphisme est un détail de l'affiche du film et documentaire "**Autonomies**" de Nazzaréna Matera et Christophe Del Debbio, qui offre une autre façon de voir et d'envisager le monde, d'inventer une autre vie, plus authentique.

Nous pouvons être fiers d'avoir nous-mêmes inspiré une partie de ce film par nos pratiques et la méthode coopérative qui innerve l'action municipale.

Nous acculturer peu à peu à cette méthode a été un combat permanent et reste un enjeu essentiel.

Nos échanges, à l'issue de la projection du 20 novembre aux Molières, ont été à l'image du film lui-même, qui replace au centre la question de notre épanouissement, de notre bonheur à agir ensemble, pour nous affranchir d'une sorte de malédiction moderne qui force une incapacité remarquable à nous relier les uns aux autres véritablement.

Nous devons en tirer l'enseignement essentiel que représentent ces liens à construire pour **nous reconnecter les uns aux autres** et déconnecter pas mal d'autres choses de notre quotidien.

Ce n'est évidemment pas simple, tout est organisé pour faire de nous des consommateurs modèles qui auront bien du mal à passer à travers les codes-

barres et les fourches caudines d'un système emballé, tel un cheval que l'on ne peut raisonner.

Relever la tête commence par aller vers l'autre, observer, connaître, essayer d'autres chemins que les voies tracées. Reprendre possession de nos vies.

Ces vies qui, sous le sceau de l'officier d'état civil que je suis, se font et se défont, jour après jour, avec des pertes brutales qui, récemment, ont ébranlé nombre d'entre nous...

Entre décembre et janvier, c'est la nouvelle année, ceux qui restent s'interrogent beaucoup sur leurs vies à ce moment précis. Interrogeons-nous sur ce que nous voulons, cherchons ce qui est essentiel.

Multiplions les liens qui nous unissent et nous font vivre, être et agir ensemble.

Ce sera l'oeuvre de plusieurs vies de reprendre le chemin du progrès et de la confiance, tant les illusions sont grandes aujourd'hui, et les désillusions aussi.

Cultivons et développons le meilleur en nous, le PFH. **Le Précieux** Facteur Humain. Belle année à vous,

Yvan LUBRANESKI
Maire des Molières

Président des Maires Ruraux de l'Essonne





31 octobre : Halloween à la Médiathèque

Déguisements, citrouilles et bonne humeur étaient au rendez-vous ! Stéphanie, Mélanie et Stéphane attendaient les enfants à la médiathèque pour un concours de citrouille décorée et de déguisements, ainsi qu'un goûter convivial.

C'est la citrouille de **Maëlie et Solveig** (à gauche sur la photo des citrouilles), qui a recueilli le plus de suffrages. Bravo à eux et bravo à tous !

Quant aux déguisements, les photos ont été affichées en novembre et c'est **Lény** le petit fantôme, qui a recueilli le plus de suffrages. Un petit cadeau lui a été remis à la médiathèque.



2-3 Novembre : Marché Gourmand & Salon Artisanal

Une affluence remarquable pour un week-end de Toussaint, et des bénévoles mobilisés autour de Stéphane, vice-président de la **Caisse des Écoles**. Le marché réunit chaque année de nombreux producteurs et artisans qui ont régalé les participants ou les ont impressionnés par leur savoir-faire, tout cela dans une ambiance bien conviviale, à notre habitude.



9-17 Novembre : Exposition "Il était une fois l'Europe de l'Est, par Jean-François Noël, photographe

Le village célébrait un peu à sa façon les **30 ans de la chute du Mur de Berlin**, avec Jean-François Noël qui nous donna à voir cette Europe si contrastée pendant la guerre froide. Jean-François a ensuite animé des séances dans le cadre du **parcours de découverte**, à l'école, avec les enfants (notre photo de couverture, et p. 26).

11 novembre :

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Discours du Maire, Yvan LUBRANESKI

Seul le prononcé fait foi.

« Nous sommes réunis ce jour pour commémorer ensemble l'armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à la première guerre mondiale et ses 19 millions de morts, dont presque 10 millions de soldats et parmi eux 1,3 millions de militaires français, engagés et appelés par la France.

Parmi eux aussi, des jeunes hommes que la France est allée chercher dans ses colonies. 70 000 l'ont payé de leur vie, dont environ 30 000 tirailleurs sénégalais et 36 000 maghrébins. La France reconnaissante a décoré ces derniers, comme elle a décoré tous ses soldats, morts, blessés, héroïques.

Tout le monde n'en a pas forcément la mémoire, mais je tiens à rappeler que c'est à l'issue de cette première guerre mondiale qu'il est décidé de construire la Grande Mosquée de Paris. C'est ce que n'avait certainement pas en mémoire l'assassin imbécile de la mosquée de Bayonne, il y a quelques jours.

C'est par contre ce que j'avais notamment en mémoire, Monsieur le Sous-Préfet, lorsque nous nous sommes recueillis avec vous au cimetière de Palaiseau lors de votre nomination, il y a deux ans.

Je dis bien notamment, car la diversité de nos origines, la mienne ou la vôtre, doit être toujours dépassée par le projet républicain qui nous rassemble.

La diversité en est plus une cause qu'une conséquence.

Ce qui nous intéresse avant tout, ce sont les valeurs qui nous fondent pour vivre ensemble et nous projeter dans l'avenir.

Ce qui nous intéresse c'est le travail et le talent pour y parvenir.

Nous comme élus de la République, vous comme serviteur de la République.

Permettez-moi donc, non seulement de remercier votre présence, mais de souligner simplement la qualité de votre travail et de votre écoute dont je veux témoigner publiquement.





Les guerres du 20ème siècle, que nous commémorons toujours, qu'il fasse froid, qu'il vente ou qu'il pleuve, sont aussi les guerres d'aujourd'hui.

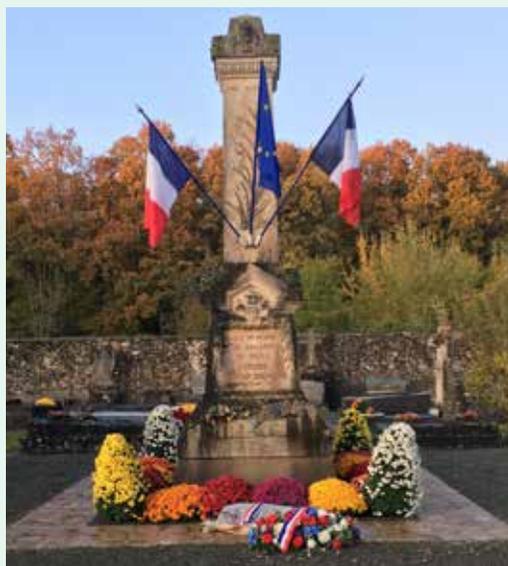
Nos soldats sont engagés dans de nombreux endroits du monde, y sont blessés ou y perdent leur vie. 549 l'ont perdue depuis 1963 et une stèle a été inaugurée ce matin à Paris.

Si les conflits qui émaillent notre histoire sont lisibles, sont beaucoup moins traçables les haines de toutes sortes qui manipulent le désespoir et produisent des actes terroristes ou fondés sur le racisme.

Et ces balles que l'on tire encore aujourd'hui à Bayonne ou ailleurs nous rappellent à tous une œuvre inachevée, celle de notre capacité à vivre ensemble.

Cette œuvre, nulle personnalité politique, au plus haut rang de l'État, ne devrait s'en départir en participant à la stigmatisation de certaines populations.

Alors oui, il y a de quoi pleurer à observer l'Assemblée Nationale palabrer pendant deux jours sur le port du voile.



N'y a-t-il pas mieux à faire ?

Toutes nos forces doivent se consacrer à des projets communaux qui rassemblent dans une perspective commune et établissent une méthode participative et coopérative pour associer les uns et les autres.

Toutes nos forces doivent se consacrer à construire des projets de territoires unissant les communes et les citoyens dans des objectifs communs en se donnant les moyens de les poursuivre.

Toutes nos forces doivent se consacrer à rassembler les Français dans un projet national.

La situation l'impose avec urgence.

Aux Molières, nous y travaillons inlassablement.

Parfois nous entendons les ricaneries des uns, parfois le silence indifférent des autres, mais nous y travaillons inlassablement.

Ce que nous entendons aussi, c'est l'intérêt qui est porté à notre démarche. Par nos voisins mais aussi des citoyens plus éloignés.

Cela nous conforte dans cette démarche.

Cela nous apprend qu'elle est peut-être la clé d'une **société du vivre ensemble, qui se construit à partir du faire ensemble.**

Ensemble, construisons concrètement de beaux projets où nous sommes, en nous comportant en citoyens adultes, en donnant de la valeur et de la grandeur à nos petites contributions au service de nos familles et de la communauté républicaine dans laquelle nous sommes.

Les valeurs ne prennent vie que si les belles communautés et humanités se retrouvent sur des objets communs et partagés.

Nous honorons aujourd'hui celles et ceux qui par leur engagement et leur vie ont permis notre liberté, à nous d'en faire maintenant un projet républicain, ensemble."

14 novembre : Visite du plateau des Molières

Bernard Véra, Président de la Communauté de Communes du Pays de Limours, Yvan Lubraneski, Maire des Molières et Vice-Président chargé du Développement économique, ont accueilli **Alexandra Dublanche, Vice-Présidente de la Région Île de France**, pour lui présenter les projets de développement économique sur l'ancien site TDF et la manière dont la Région pourra les accompagner.

Sur le terrain, en visite à la **ferme agricole et artisanale de La Lendemain** au et auprès de l'entreprise **Nahé Cosmétiques** qui commercialise les produits Pachamamaï, il fut question du développement de cette zone dans cet esprit innovant et respectueux de l'Homme et de la nature.



15 novembre : Concert à l'église "En Cordée Cordes"

Priscille Debuchy à la harpe et **Francis Thévenin** à la guitare ont joué des morceaux de musique classique, celtique, bossa, musique du monde et de film, dans une infinie complicité et un grand plaisir partagé avec les spectateurs.



20 novembre : Projection-débat du documentaire "Autonomies" avec ses réalisateurs

Ce **film documentaire, tourné en partie aux Molières**, réalisé par Nazzaréna Matéra et Christophe-Emmanuel Del Debbio avec le soutien de l'association Savoir Fête et 230 souscripteurs de la plateforme Ulule, a été présenté en avant-première aux Molières par les réalisateurs eux-mêmes, dans **une salle comble.**

Beaucoup d'interventions du public étaient centrées sur les moyens d'échapper aux modèles économiques, politiques, éducatifs, qui dominent aujourd'hui et brident notre créativité et notre capacité à nous épanouir dans **les liens à tisser entre tous.**





22 novembre : Signature du **Contrat de partenariat** pour l'espace couvert sportif

Laure Darcos, sénatrice et conseillère départementale et Michel Bournat, 1er vice-président du Département ont signé avec nous officiellement le contrat de partenariat. Cette signature s'accompagne d'une subvention de **128 700 €** pour la réalisation de l'espace couvert sportif.



23 novembre : **Soirée Pizza** pour les ados de Molières

Cette dernière soirée pizza pour cette année, regroupant les ados de 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes}, fut l'occasion de tous se retrouver à l'Agora pour partager un moment, échauffer de **futurs projets** et inaugurer le baby-foot !

25 novembre : **Constructions Kapla** à la Maternelle

Cela devient un rendez-vous annuel, **financé par la Caisse des Écoles**, et **très apprécié par les enfants**, autour d'animateurs qui créent un terrain de jeu construit pièce après pièce.



23-24 novembre : Exposition "**Noir & Blanc**" du **Photo-Club Arts & Photo**

Les membres du Photo-Club nous ont impressionnés par leurs **clichés très professionnels**, et, pour la quasi-totalité d'entre eux, passés de la couleur au noir et blanc, donnant **une unité de style** assez spectaculaire. *Diaporama sur le site web et expo en Salle du Conseil sont prévus pour prolonger le plaisir des yeux.*



27 novembre : Visite aux Molières de **Matej Tonin**

Nous avons été heureux d'accueillir le dirigeant slovène Matej Tonin dans le cadre de sa visite en France. Il tenait à échanger sur les problématiques et perspectives de **développement des territoires ruraux et péri-urbains** en Slovénie et en France. Il fut bien sûr aussi sujet de démocratie.


NOUVEAU

Boucherie CHEVRY

1, Place du Marché Neuf
Centre Commercial - 91 190 Gif-sur-Yvette

☎ 01 60 12 23 36

boucheriechevry2.fr

La boucherie CHEVRY est encore lauréate des **Papilles d'Or**



COMMANDEZ EN LIGNE
 RETRAIT EXPRESS EN BOUTIQUE



Je gagne du temps,
je réserve à l'avance,
je bénéficie d'avantages !


 Passez votre commande


 Payez en 2 clics


 Retirez en zone express


 Disponible sur Google play


 Disponible sur App Store

Avec votre mobile, commandez sur  **rapide**

À l'occasion des **Journées européennes du patrimoine 2019, Mémoire au Village** (section de Sports & Loisirs des Molières) vous a proposé cette une visite du cimetière.

→ **Au fil des bulletins municipaux, vous retrouverez la transcription des commentaires qui ont été prononcés devant les monuments choisis.**

■ **Dans ce numéro, la première halte de notre parcours :**

Léon BORIE, dit « MARCHÉ SANS CRAINTE »

Nous nous trouvons devant un modeste monument, un peu caché des regards par des rosiers, avec leurs épines, comme une ultime protection, à la mémoire de Léon Alfred Borie dit « Marche sans crainte » et en souvenir d'un acte héroïque.

force de l'âge. Et, certes, à tout juste 30 ans, il aurait pu vivre encore un peu... mais le destin en a décidé tout autrement.

Enfant, il n'a pas fréquenté notre école, n'a pas joué dans les anciennes carrières, ... il n'était pas d'ici.

Né le 12 janvier 1863 à Chanteloup-les-Vignes, près de Poissy, d'un père maçon et d'une mère blanchisseuse, il passe une partie de son enfance à Breuillet, puis apprend le métier de forgeron à Saint-Chéron, auprès de son oncle, d'origine Alsacienne, d'une famille de charrons.

Après ses années de service militaire à Vincennes, un mariage, puis un divorce en mars 1893, il arrive aux Molières, compagnon maréchal employé par Monsieur Dubois, le maréchal ferrand sur la place.

Le mercredi 20 novembre 1893, au tout début de l'après-midi, le village menait sa petite vie ordinaire. Il est facile de l'imaginer, c'était identique dans toutes les communes à cette époque ; les enfants s'apprétaient à retourner en classe (en ce temps là, c'était le jeudi que l'on restait à la maison). L'école était alors dans la mairie, à son emplacement actuel en haut du village.

M. Pillon, agriculteur, rentrait aux Molières, conduisant une voiture attelée à un cheval, rien ne laissait présager le drame qui allait se produire.

La voiture remontait tranquillement la grande rue...

Arrivé à une centaine de mètres de la place, le conducteur croisa la femme Buisson. Elle portait sur son dos une hotte chargée de linge et s'avança pour lui parler.

À la vue de cette femme, on ne sait pourquoi, le cheval prit peur et partit à fond de train dans le village.

Voulant éviter que le cheval n'écrase les enfants, le jeune homme s'élança courageusement à la tête de la bête qu'il maîtrisa. Malheureusement, il reçut un coup de timon en pleine poitrine et fut renversé sous une des roues du véhicule qui lui passa sur le corps.

Quelques minutes plus tard, il rendait le dernier soupir, sans avoir pu prononcer une seule parole.

Les habitants, dans un geste de reconnaissance, ont offert ce monument. On peut encore y déchiffrer les inscriptions

anciennes. Il fut déplacé au gré des aménagements du cimetière mais a toujours été conservé.

Sa tombe, initialement dans l'ancien cimetière, fut transférée ici ; le temps a fait son œuvre ; on sait qu'elle était abandonnée en 1947, il n'en reste plus aucune trace aujourd'hui. Il repose très certainement dans le petit carré que vous pouvez voir un peu plus loin, au milieu des croix rouillées...

"Il ne savait ni lire ni écrire, était un solide gaillard de 1 m 61 aux yeux roux, aux sourcils châtain clair, au visage ovale... il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour sauver les enfants, aucun ne fut blessé, mais lui y a laissé sa vie."

*Jeannette Givaja
pour Mémoire au Village*





La meilleure adresse pour changer la vôtre

ACHAT • VENTE • LOCATION

GESTION LOCATIVE

4 agences

4 vitrines

fois + de visibilité



Alpha Immo
des Arcades
46, rue de Chartres
91470 - Limours

Alpha Immo
du centre ville
23, pl. du Général de Gaulle
91470 - Limours

Alpha Immo
Saint-Rémy-lès-Chevreuse
27, rue de la République
78470 - Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Alpha Immo
Dourdan
4, rue d'Étampes
91410 - Dourdan

NOUVEAU

Nos agences vous accueillent du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h


Service achat/vente : 01 64 91 71 71


Service location/gestion : 01 64 55 15 75


access-imm091@orange.fr

www.agence-alpha immo.fr



Décorations Noël ↑

Avant le passage des enfants du **Conseil Municipal des Enfants**, les agents des espaces verts préparent un **cœur de village en fête**.

Barrière →

Nouvelle barrière en cours d'installation par Robert pour prévenir les allées et venues rue des **Longs Réages**, en dehors de l'apiculteur et autres personnes habilitées et munies d'une clé prêtée par la commune.



→ Déchets sauvages

Ici **Chemin de la Vallée**, l'équivalent d'un camion complet de gaines abandonnées en pleine forêt.



Après enquête, il ne s'agissait pas de câbles laissés par Enedis. Nous les remercions d'ailleurs d'avoir enfin enfoui les réseaux sans cesse détériorés par les arbres des parcelles boisées privées non entretenues par leurs propriétaires.



Déneigement : rappel

En cas d'épisode neigeux important sur la commune, les départementales sont traitées par les services départementaux.

Les services communaux traitent **prioritairement l'école et les accès aux services publics**, avant de s'attaquer aux **voies communales**, avec notre unique tracteur, équipé d'une lame.

Les habitants sont tenus de **déblayer devant leurs habitations** et de faire avec le reflux de neige sur trottoir produit par le traitement des voies.

→ Mise en sécurité et régénération du Bois des Carrières St Jean

Cette parcelle boisée a été acquise par la commune il y a une dizaine d'années, dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) avec l'aide du Département. Comme tout ENS, il est sensé être ouvert au public sous la responsabilité de la commune.

Aucun entretien véritable du bois n'a eu lieu depuis, avec pour conséquence :

- une entrave à la régénération du bois (absence de lumière, arbres en mauvaise santé ou gênant la croissance des autres essences, dites "tiges d'avenir").
- un risque avéré pour les promeneurs éventuels s'y aventurant (chutes d'arbres, branches, affaissement de troncs au sol).

La commune a donc adhéré à une coopérative forestière fin 2016 afin de procéder à l'entretien des bois communaux.

Celle-ci a rédigé un Règlement Type de Gestion (RTG)* ne visant pas une exploitation commerciale, mais un mode de sylviculture dit "en futaie irrégulière".

Il s'agit de créer un lieu de promenade, une liaison douce entre quartiers, plus sécurisée et dans une nature préservée et enrichie d'essences rustiques et d'avenir. Les arbres coupés sont marqués au préalable, et sélectionnés principalement en fonction de deux critères :

- leur état sanitaire peu satisfaisant,
- le fait qu'ils puissent gêner les repousses des tiges d'avenir.

Plus le bois n'a pas été entretenu sur une longue période, plus il nécessite une intervention importante et donc impressionnante, qui va rendre au sol de la lumière et faciliter la régénération du bois.

Les habitants pourront être associés à la sélection de jeunes arbres pour la **phase de replantation**. Les riverains ont notamment été réunis autour du forestier, conseiller en gestion forestière auprès de la Chambre d'Agriculture d'Île de France.

Un rapport de gestion* nous a été adressé et présente notamment l'itinéraire mis en place et les choix qui ont été définis pour cette gestion en futaie irrégulière,



prenant en compte l'état sanitaire, la sécurisation, le renouvellement progressif et l'amélioration du peuplement. Cela après **une entrée en matière assez brutale, les riverains comme les élus n'ayant pas été prévenus de l'intervention de la coopérative le 19 novembre dernier**.

Les arbres cerclés à la peinture en pointillé sont les arbres de futaies conservés pour la structure du peuplement et les brins de taillis marqués avec un trait vertical sont les brins de taillis qui doivent être exploités pour permettre la régénération naturelle de s'installer et les futures plantations de se développer correctement.

Outre l'association des habitants aux propositions du forestier en matière de replantation, les écoles pourront être impliquées avec l'organisation d'ateliers.

**documents disponibles en mairie*



Conseil municipal du 25 novembre 2019 (extraits*)

• DÉCISION MODIFICATIVE N°2/2019 – BUDGET GÉNÉRAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES : 29 753 €

Chapitre 023 – Virement de la section de fonctionnement,
article 023 : 29 145 €

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles, article 673 – Titres
annulés sur exercices antérieurs : + 608 € TTC

SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES : + 29 753 €

Chapitre 013 – Atténuations de charges, article 6459 :

Remboursement sur charges de personnel : + 13 422 €

Chapitre 73 – Impôts et taxes, article 7381 :

Taxe additionnelle aux droits de mutation : + 16 331 €

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES : 37 545 €

Opération 19 « Matériel / mobilier maternelle », article 2188 :
1 334 € TTC

Opération 300 « Aménagement / urbanisme », article 202 :
4 000 € TTC (numérisation de plans)

Opération 500 « Investissements culturels et touristiques »,
article 21578 : 11 500 € TTC (panneaux patrimoine)

Opération 10002 « Mairie », article 2183 : 20 000 € TTC

(matériels informatiques)

Opération 10006 « Salle du Paradou », article 2188 : 211 € TTC

Opération 200 « Opérations foncières », article 2111 : 500 € TTC

SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES : + 37 545 €

Opération 500 « Investissements culturels et touristiques »,
article 1326 : 8 400 € (subvention PNR)

Opérations financières OPFI, article 021 : 29 145 € (virement
de la section de fonctionnement)

Adoptée à l'unanimité

• ACQUISITIONS DE PARCELLES

- Parcelle rue de la Butte, permettant d'élargir la voie dans le
cadre de sa réfection et de l'enfouissement des réseaux.

- Parcelle du monument de la Vierge, chemin de Pecqueuse
(*article à lire dans un prochain numéro*).

Autorisations données au Maire afin de procéder à ces acqui-
sitions et signer toutes pièces nécessaires.

Adoptées à l'unanimité

• ADHÉSION À LA CONVENTION DE PARTICIPATION DU CIG ET PARTICIPATION DE L'EMPLOYEUR A LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE POUR LE RISQUE SANTÉ (MUTUELLE)

Adoptée à l'unanimité

• CONVENTION ET PARTICIPATION AU PROJET D'AIDE HUMANITAIRE PRÉSENTÉ PAR LE COMITÉ DE JUMELAGE DE LIMOURS / LES MOLIERES / NIORO DU SAHEL / FÉGUI – PROGRAMME D'ACTIONS 2019-2021

Les actions de ce projet doivent se dérouler sur 3 ans (de 2019
à 2021). Ce programme d'actions a pour objectifs :

- de sécuriser l'alimentation des familles face aux aléas
climatiques,

- d'autonomiser les femmes maraîchères par la formation, la
constitution d'une épargne propre due à
leur activité,

- de créer une structure technique de maintenance des
systèmes d'arrosage goutte à goutte en appui aux
maraîchères.

Ces actions s'inscrivent dans la charte de coopération signée
par la commune des Molières avec la commune de Nioro du
Sahel lors du jumelage en juin 1983.

Ce programme d'actions a été retenu par le Conseil départe-
mental de l'Essonne et par le Ministère de l'Europe et des
Affaires étrangères. Leur participation financière respective
dépend du montant cumulé des subventions des communes
de Limours et des Molières, soit une répartition des finance-
ments comme suit :

- Commune de Limours : 4 500 €,

- Commune des Molières : 4 500 €,

- Conseil départemental de l'Essonne : 9 000 €

- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : 9 000 €

- Comité de jumelage du Mali : 32 600 €

L'acceptation de ce contrat de partenariat engage la
commune des Molières au versement d'une aide financière de
1 500 € / an jusqu'en 2021 inclus.

Adoptée à la majorité

*(Abstention de M. Alexandre VABRE peu convaincu par l'intérêt
de soutenir ces projets et estimant par ailleurs que la parti-
cipation financière égale entre Les Molières et Limours est
déséquilibrée eu égard aux populations de ces communes)*

• DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS (CCPL) – CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL – ANNÉE 2019

La commune des Molières supporte des dépenses liées
à l'accueil des enfants en centre de loisirs, compétence
intercommunale. La CCPL a décidé d'attribuer un fonds de
concours correspondant pour Les Molières à un montant de
10 265 €.

Adoptée à l'unanimité

*Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux
sont disponibles en intégralité sur lesmolières.fr ou en **mairie**.



Centre Équestre des Molières

• Pratique classique de l'équitation :
dressage, saut d'obstacles, cross.

• Activités complémentaires et variées :
enseignement du polo, école d'attelage...

• Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) :
en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige,
en été **raids** et **randonnées en montagne**.

• Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule
calèche pour tous vos événements**

+ d'infos : **01 60 12 22 21** contact@equitation-molieres.com



Décoration d'intérieur - Home-Staging
Expertise Feng Shui

Aurélië Hamers

www.bulles-et-cocon.fr 06.07.04.18.38

Photographe

Mariage
Baptême
Communion
Naissance
Événement sportif
Renouvellement de vœux
Animaux de compagnie

Jean-Luc Ser

58 rue de Cernay
91470 Les Molières

06 26 25 01 36
jeanlucser@yahoo.fr



R L E ELECTRICITÉ GENERALE

4, Rue de la Janvierie
91470 LES MOLIERES

Tel: **01.76.91.31.11**
Port: **06.08.68.69.01**
Mail: rle.elec@gmail.com

TAXIS

Mr. Luis De Sousa

4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15

01 60 12 52 99

ARQUI VALO

Conception intérieure
Décoration
Suivi de travaux

Elisabeth Roux
25 La Cocquetière
91470 Les Molières
roux.elisabeth@archivalo.fr
06 63 43 37 86



Eon-Brunetti ASSURANCES

Toutes assurances particuliers & professionnels

158, Avenue du Maine
75014 Paris
01.43.22.73.10 / 01.43.22.74.34

10, rue de Gometz
91470 Les Molières
assurances-eon-brunetti.fr

○ 10-19 DÉCEMBRE

EXPO PHOTOS "PORTRAITS DE FAMILLE"

Une expo de photos réalisées par les enfants, accompagnés par le photographe Jean-François Noël, dans le cadre du Parcours de découverte, à l'école
Salle d'expositions - Espace Culturel & Associatif
aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



À VOIR ÉGALEMENT JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE :

EXPO À LA MÉDIATHÈQUE :

Livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui



○ DIMANCHE 12 JANVIER 2020 À 16H

GALETTE DES MOLIÉROIS

ouvert à tous les habitants, pour démarrer l'année ensemble
Salle du Paradou



○ **ÉVÈNEMENT SAMEDI 18 JANVIER À 20H30**

une conférence et un concert

MusiciClimat

avec
Éric BRUN
climatologue



avec **RCF**
(Jazz-Fusion-rock)
Laurent Roubach (guitare),
Thierry Chauvet (batterie),
et Jean-Louis Fairet (basse)

Salle du Paradou
34, rue de Gometz 91470 Les Molières

Participation libre - buvette sur place

Un événement proposé par
l'Association Sports & Loisirs des Molières
et la commune des Molières
dans le cadre du rendez-vous annuel «Soirée d'artistes»

○ **SAMEDI 25 JANVIER À 20H**

LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES

↳ **Salle du Paradou**



○ **SAMEDI 1ER FÉVRIER À 20H30**

LES HIVERNALES 2020

"PUZZLING"

Spectacle de magie nouvelle et de mentalisme

présenté par **Les Illusionnistes**

↳ **Théâtre de Bligny**

→ Les artistes feront une présentation et sensibilisation à l'école élémentaire quelques jours avant cette représentation, qui fait partie d'un festival itinérant en Essonne.



Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux

Argentine... Rhodésie... Birmanie... Brésil... Inde... Namibie... Ouzbékistan... Tanzanie... Thaïlande... Vietnam

ORGANISATION DE VOYAGES INDIVIDUELS GRUPE-MEURE AVEC GUIDES FRANCOPHONES
DES IDEES DE CIRCUITS SUR WWW.INDIVIDUELSDEVOTREVOYAGE.COM

contact@unecertaideevoyage.com - 4 rue de la Croix Valentin Les Molières 01 60 14 20 75

L'ENTRETIEN INTERIEUR ET EXTERIEUR DE VOTRE PROPRIÉTÉ

A VOTRE SERVICE

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Corney 91470 LES MOLIÈRES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : avotre-service.delauf@h.fr N° Siret 409 561 719 00017

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolieresimmobilier.fr
contact@lesmolieresimmobilier.fr

Prest@venir
Rassemblez vos forces le Présent
pour assurer Votre Avenir...

Prestations de Services informatiques pour les Entreprises

José DEVAULT
Gérant

06.14.06.44.68
jose.devault@prestavenir.net

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles & terrasse d'été
Repas d'affaires, baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
midi & soir

au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi
7h30-15h et 18h-20h

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi de 9h à 15h
Fermé le Dimanche et le Lundi

diners-concerts, événements sur demande

LA FERME D'ARMENON

CHAMBRES D'HÔTES

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

VENTE AU DÉTAIL

ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE
Epiceries fines • Fruits & Légumes Bio
Fromages à la coupe

www.entre-poire-et-fromage.fr

Produits locaux et artisanaux

Du mardi après midi au dimanche matin
De 9h à 13h et de 15h30 à 19h30

Frais et authentique !

Tél. 09 81 78 13 99
11 Grande rue
91470 LES MOLIÈRES

19 • Ils nous ont quittés.

■ Martine MAUFROY

Bien que née à Paris en 1948, Martine passe tous ses week-ends et vacances scolaires aux Molières chez ses grands-parents. Ses grands-parents paternels habitaient les Molières et ses grands-parents maternels Boullay-les-Troux.

C'est en 1977 que Martine, Daniel et leurs enfants viennent s'installer aux Molières. C'est à ce moment-là que Martine va s'impliquer petit à petit dans la vie du village.

Ses enfants étant scolarisés aux Molières, Martine va donner beaucoup de son temps auprès des enseignantes à partir de 1980.

Organisation et encadrement des sorties vélos toutes les semaines au printemps. Sa présence chaleureuse, sa conscience des responsabilités et ses compétences mécaniques aidaient à oublier les efforts physiques.



Accompagnement aux sorties scolaires de fin d'année, notamment une sortie au Mont St Michel où les enfants campaient; « petite main », pour les costumes des représentations de fin d'année, réalisation des décors avec les enfants.

Puis ce sera le bénévolat pour les fêtes du village, la grande aventure des "6 heures du Jazz", où Martine confectionnait avec toute l'équipe des cuisinières de Vincent de délicieuses tartes au chocolat et vous servait toujours avec le sourire. Elle faisait également partie du bureau de l'association et était commissaire aux comptes.

Toujours proche des Moliérois elle nous rejoint dans l'équipe des bénévoles de la médiathèque pour vous accueillir avec le sourire.

Merci Martine pour ton dévouement et tous ces moments de partage et d'amitié. Martine nous a quitté brusquement le 18 novembre.

Dominique BINET, Maire-adjointe

■ André PEZZOTTI

Notre ami André Pezzotti est décédé ce 25 novembre à l'âge de 75 ans.

Enfant du pays, il était bien connu des anciens des Molières, de même que ses parents qui avaient l'estime de tous.

Nous nous sommes connus au début des années 1970 autour de l'intérêt que nous portions à notre village.

Élu conseiller municipal en 1977, il renouvelait pour un second mandat en 1983.

Au cours de ses deux mandats, il s'est notamment



intéressé à l'urbanisme. Il a animé la commission extra-municipale en charge de l'élaboration de notre premier plan d'occupation des sols.

Il a alors veillé au développement raisonné de la commune afin que le village préserve ses qualités environnementales et son caractère accueillant.

Pour nous, ce fut un excellent et vrai camarade.

Élisabeth, nous pensons à toi et à tes enfants, nous n'oublierons pas André.

Claude GUILLEMIN, ancien Maire (1977-2008)

Une stratégie intercommunale

La **Communauté de Communes du Pays de Limours** (14 communes, dont Les Molières) développe et entretient depuis de nombreuses années un réseau de chemins, ou liaisons douces.

La participation de la CCPL à l'axe Paris-Mont-Saint-Michel (**La Véloscénie**) est à ce titre exemplaire, reprenant en partie le tracé du projet d'aérotrain qui longe Les Molières au Sud, le long de la RD 988 (*sur la carte ci-contre, c'est le long ruban vert qui traverse d'Est en Ouest notre territoire*).

Après avoir décidé en 2018 de réhabiliter l'**axe Saint-Rémy - Boullay - Les Molières - Limours**, entre la gare RER et l'ancienne gare de Limours, jusqu'où venait le train jadis, la Communauté de Communes a récemment adopté un **schéma directeur des liaisons douces intercommunales** (carte ci-contre).

Actuellement, un premier tronçon de cet axe est en travaux. Il a été choisi de rénover l'ancienne voie ferrée en utilisant une emprise et des matériaux permettant de **ne pas se priver à l'avenir de tout type de mobilité alternative à la voiture** (vélo, vélo électrique et autres mobilités individuelles, cheval, calèche, voire même la possibilité de véhicule autonome en site propre...), et de penser à l'éclairer le cas échéant une partie de la soirée.

En effet, **sortir du "tout-voiture" doit se traduire par une politique d'aménagement volontaire**. Il ne suffit pas de décréter "prenez votre vélo" lorsque certains sentiers ne sont praticables que pour des VTTistes chevronnés. Mais que ces derniers soient rassurés, aussi bien que les promeneurs friands de sentes sauvages, il leur restera un vaste terrain de jeu autour de ces axes structurants.

Des projets communaux nombreux

La commune des Molières possède elle-même son petit réseau, très bien étudié par les membres du **Conseil des Sages**, qui ont rendu un rapport précis sur leur état

et les jonctions à travailler encore.

Au Nord, la liaison douce vers Chevry (Gif-sur-Yvette) et Beaudreville (Gometz) est à travailler. Elle pourrait être liée **depuis le centre en passant par le stade**, longeant par l'intérieur le nouveau quartier et celui qui est à construire dans son prolongement.

Les Molières et Gometz-la-Ville ont conjointement demandé, par ailleurs, une **liaison le long de la RD 40**, à l'image de ce qui vient d'être réalisé dans les Yvelines depuis Cernay.

Enfin, l'aménagement du plateau des Molières (au niveau de Quincampoix et de La Lendemaine) prévoit des circulations douces et **une jonction vers la Véloscénie sans traverser la RD 988** (au niveau du petit pont).

Intra muros, des petites jonctions sont encore à réaliser, notamment entre rue de Boullay et Longs Réages, via le bois des Carrières St Jean, entre l'école et le plateau des Molières, ou encore entre la Grande rue et la rue de Boullay. Elles sont indiquées dans le Plan Local d'Urbanisme et visées déjà par plusieurs générations d'élus municipaux.

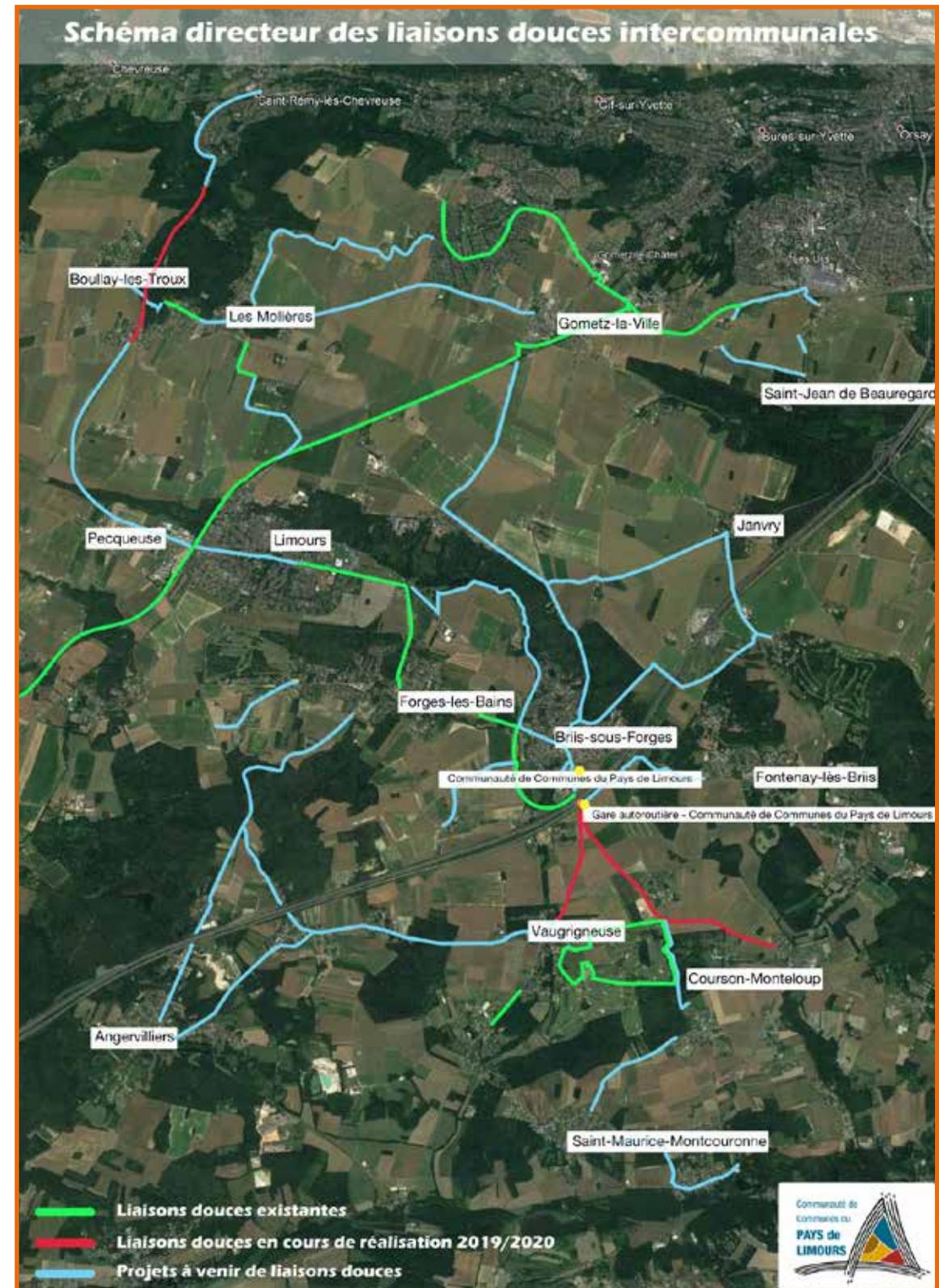
Une aide du Département, de la Région et du Parc Naturel

L'adoption par la Communauté de Communes du Pays de Limours de son schéma intercommunal ouvre le droit à de **nombreux concours financiers, jusqu'à 70% des travaux entrepris** par le maître d'ouvrage, qu'il soit commune ou intercommunalité.

Panneaux "patrimoine"

Sujet connexe, le **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse** vient de voter une **aide de 8 406 €** (70% du montant total des travaux) pour des panneaux valorisant notre patrimoine le long des promenades *intra muros*.

Cette toute prochaine installation est le fruit d'un travail de groupe réunissant élus, *Mémoire au village*, et usagers. Le panneau principal sera situé place de la Mairie.



• VÉLOS ÉLECTRIQUES

La Région propose une prime à l'achat jusqu'à 500 €

Pour inciter les Franciliens à utiliser le vélo, Île-de-France Mobilités a mis en place une aide à l'achat de :

- Vélo à assistance électrique (VAE) neuf : 50 % du prix TTC, plafonnée à 500 €
- Vélo cargo avec assistance électrique neuf : 50 % du prix TTC, plafonnée à 600 €
- Certains accessoires de sécurité : panier, casque, antivol, si ces derniers sont présentés sur la même facture que le vélo. *Prise en charge comprise dans les plafonds précédemment cités.*

Lors de l'achat de votre VAE, gardez vos pièces justificatives (facture et certificat d'homologation / de conformité).

La plateforme de demande d'aide sera mise en ligne le 20 février 2020.

Critères d'obtention de l'aide à l'achat du vélo électrique d'Île-de-France Mobilités :

- Habiter en Île-de-France
- Être majeur ou mineur émancipé
- Avoir acheté son vélo à partir du 1er décembre 2019
- Avoir acheté un vélo à assistance électrique neuf répondant conformes à la réglementation en vigueur

- 1 seule aide par personne maximum
- Revente du vélo interdite pendant une durée de 3 ans
- Avoir demandé les aides financières locales si elles existent en amont de la demande faite à Île-de-France Mobilités

Documents à fournir obligatoirement en version numérique :

- Le formulaire de demande en ligne (*disponible à partir du 20/02/2020 sur la plateforme dédiée*)
- Une copie de la facture d'achat du VAE et de ses accessoires au nom du demandeur (*les factures datées d'avant le 01/12/2019 ne seront pas acceptées*), rédigée en français et dont la somme est exprimée en euros
- Une copie du certificat d'homologation ou certificat de conformité du vélo remis par le vendeur
- Une copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois au nom du demandeur ou une attestation d'hébergement
- Une copie d'une pièce d'identité
- Une copie d'un justificatif d'émancipation pour les mineurs émancipés
- Un RIB au nom du demandeur

L'aide sera versée dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle votée pour cette opération par Île-de-France Mobilités

Prime de 500 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, au 1^{er} décembre 2019

K-deau Fleurs



Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre Cst SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

POMPES FUNÈBRES CANO

- Organisation d'obsèques
- Créations
- Transport de corps vers toutes chambres funéraires
- Permanence téléphonique 7j/7 - 24h/24
- Contrats obsèques
- Marbrerie funéraire

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
Mail : pf@ludoziccano.fr

17 Rue Charles De Gaulle
91530 ST CHÉRON
Tél : 01 85 87 20 33 - Fax 01 64 58 87 96
Mail : pf@ludoziccano.fr

Habilitation préfectorale : 12.91.141



Assainissement
Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tél : 01 69 01 10 44 Mail : tpe@tpeessonne.fr www.tpeessonne.fr

CRE-CONCEPT

Conception des parcs et jardins
Création et entretien espaces verts

Paysagiste
Bart

7, rue de la janvierie 91470 Les Molières
☎ : 0975580219 Mobile : 0626048701
E-mail : cre-concept@orange.fr

SAS CUSTODIO

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement

01 64 94 68 72
06 84 44 77 69
www.sascustodio.com

NOËMA [DESIGN
GRAPHIQUE
DIGITAL
D'ESPACE]

www.noema.design

Contact
communication@noema.design
Les Molières

ARCHITECTURE
DÉCO
ARTS PLASTIQUES

ATELIER
A D A P

Permis de construire
Maison neuve
Extension
Surélévation
Rénovation
Régénération
Rénovation
Décoration
Atelier maquette
Photographie

☎ 07 68 44 00 36
☎ ATELIER.ADAP@GMAIL.COM
DIPLOMÉ ARCHITECTE D'ÉTAT DEPUIS 2010

• MÉMOIRE AVEC LE SOUVENIR FRANÇAIS

La flamme du Soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe



La flamme du Soldat inconnu - 29/11/2019



Anne Hidalgo, Serge Barcellini, Jean-Pierre Bouquet et Yvan Lubraneski

Le Souvenir français

Le Souvenir français est une association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique, le 1er février 1906 (l'une des plus anciennes de France).

Le Souvenir français a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient Français ou étrangers.

Il y a plus de 1 681 comités locaux en France et 68 représentations à l'étranger. Au total, l'association revendique plus de 250 000 membres actifs.

Le Souvenir français se donne une triple mission :

- conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France ;
- transmettre le flambeau du souvenir aux jeunes générations ;
- entretenir les monuments élevés à leur mémoire.

Tout au long de l'année, Le Souvenir Français participe ainsi à de nombreuses commémorations, aussi bien nationales que locales, en France et à l'étranger. Il y a toujours un-e délégué-e présent-e aux commémorations des Molières. Parallèlement à ces actions, le Souvenir Français assure la production d'objets liés aux cérémonies et commémorations : flambeaux, palmes, mâts, etc.

La transmission de l'héritage de mémoire aux générations plus jeunes se poursuit de façon constante depuis la création de l'association. Il s'agit de leur transmettre progressivement le flambeau en leur inculquant, par le maintien du Souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs.

Grâce au dévouement des adhérents bénévoles, le Souvenir

Français organise tout au long de l'année des actions pédagogiques pour sensibiliser plusieurs milliers de jeunes scolaires sur les lieux de mémoire :

- 40 000 actions pédagogiques
- 150 voyages scolaires
- témoignages dans les écoles, conférences
- aménagement d'espaces didactiques

En complément, l'association édite de nombreux documents destinés à faire connaître son action auprès des jeunes et de ceux qui les encadrent dans l'apprentissage de la connaissance : revue trimestrielle, brochure, bande-dessinée, fascicules...

Tout au long de l'année, Le Souvenir Français entretient, rénove et fleurit plus de 130.000 tombes. Il restaure plus de 200 monuments. L'an passé il a érigé quelque 40 stèles et monuments commémoratifs.

Effectué par des bénévoles partout en France métropolitaine, en outre-mer et à l'étranger, le travail d'entretien des sépultures est exigeant et parfois obscur. Il est toutefois fondamental : il permet non seulement d'honorer tous ceux qui – inconnus ou célèbres – sont morts pour la France et ses valeurs, mais aussi de transmettre le message de l'indispensable Mémoire aux jeunes générations.

Le Souvenir Français, c'est :

- 130 000 tombes entretenues par an
- la sauvegarde de sépultures en déshérence
- la création de tombes de regroupement
- plusieurs dizaines de monuments restaurés par an (stèles, monuments, mémoriaux...)

Le 26 Novembre à l'Arc de Triomphe

Le 26 novembre, l'association ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Cette année, Serge Barcellini, contrôleur des armées et président du Souvenir Français, avait invité à ses côtés la Maire de Paris, Anne Hidalgo, et les représentants des associations de maires (Jean-Pierre Bouquet, pour l'AMF, et Yvan Lubraneski, pour l'AMRF).

La cérémonie s'est déroulée en présence de Florence Parly, ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, et Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Un hommage particulier a été rendu aux 13 militaires français qui avaient péri la veille au soir dans la collision entre deux hélicoptères de l'armée de terre au Mali au cours d'une opération de combat.

Breve histoire de la flamme

Le Souvenir Français ravive la flamme du soldat inconnu le **26 novembre** car c'est la date, en 1916, dans un discours au cimetière de l'Est à Rennes, où François Simon, le président de la section locale du Souvenir Français,



Plaque située au premier sous-sol

évoque le premier l'idée « d'ouvrir les portes du Panthéon à l'un des combattants ignorés morts bravement ».

Puis, le journaliste Gabriel Boissy, ancien caporal engagé dans la guerre 14-18, rescapé malgré de graves blessures, reprend l'idée avec le sculpteur Grégoire Calvet, pour proposer une flamme qui brûle en permanence sous l'Arc de Triomphe à la tombe du Soldat inconnu afin de rappeler le sacrifice et le souvenir des soldats.

Le soldat inconnu est depuis l'objet d'une reconnaissance par nous tous, cet hommage à celui qu'on ne connaît pas, pousse, à l'extrême, notre humanité véritable.





Le Parcours de Découverte

Dans le cadre du nouvel emploi du temps, il a lieu le jeudi de 14h à 16h30.

Le thème choisi est « **Découverte du Monde** ».

En lien avec le Projet d'École, il s'agit de traiter pendant l'année scolaire 2019-2020 des thèmes suivants :

- Bien-être dans l'école
- Inclusion de l'élève en situation de handicap
- Citoyenneté

Pendant les vacances de la Toussaint, **une première réunion de coordination a eu lieu entre les responsables des activités périscolaires et les directeurs d'école.**

Par ces diverses activités proposées en dehors du temps scolaire, il est poursuivi comme objectif de lier leur nature au contenu du projet d'école et aux apprentissages.

Les activités

En maternelle, c'est autour des **contes** que se structurent les activités. L'occasion de travailler sur les comportements en collectivité, les premiers secours,

les jeux, la cuisine et le goût, des ateliers de fabrication et décoration... Les parents pourront être témoins de plusieurs temps de restitution.

À l'école élémentaire, on a retrouvé ou découvert les activités suivantes : arts Plastiques, qi-Gong, atelier couleurs, sports collectifs, informatique, médiathèque, comédiemusical, jardin extraordinaire, alimentation-cuisine, jeux de société, atelier Philo, chants, jonglerie et origami, aquarelle, et écriture photographique (*photo ci-dessus, avec Jean-François Noël*).

Un premier bilan positif de l'emploi du temps

Lors du dernier **Comité consultatif "éducation"**, la directrice de l'école maternelle et le directeur de l'école élémentaire ont tous deux souligné les bénéfices des matinées plus longues, afin d'alterner et d'articuler plus facilement les activités pédagogiques autour des apprentissages.

L'évaluation et le suivi de cet emploi du temps comme de toutes les activités proposées aux enfants seront traitées à nouveau par le comité éducation que vous pouvez rejoindre à tout moment.

HUGO LBS

LOCATION BENNES

gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr

25, rue de Boullay 91470 Les Molières



ComRéa

L'agence de communication **réactive**

contact@comrea.net

- Création sites web
- Brochures, flyers, grands formats
- Organisation d'événements

M. FERREIRA à votre service
Tous travaux de
Jardinage et Bricolage



01 60 12 93 89
06 03 22 97 82

possibilité paiement
chèque emploi service

BOULANGERIE PÂTISSERIE



du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37

laboulangeriesdesmolières@gmx.fr



electronic-eye

VISITES VIRTUELLES A 360°
SITES INTERNET

▶ N°Indigo 0 820 20 33 17

contact@electronic-eye.com

www.electronic-eye.com

www.consulting.electronic-eye.com



➔ **Le Chat Botté accepte La Racine**

Pour ceux qui ont pris de l'avance et adhéré à La Racine, **monnaie locale complémentaire et citoyenne**, une troisième enseigne vous accueille aux Molières, puisque le Chat Botté rejoint l'épicerie Entre la Poire et le Fromage et le Point Bar dans le réseau des commerces acceptant la monnaie. Et bientôt le magasin de vélos, nous dit-on...



➔ **Un espace sans tabac devant l'école**

L'aire de jeux sur l'esplanade de l'Espace Culturel & Associatif, et le citystade étaient déjà répertoriés par la commune comme des espaces sans tabac.

Maintenant, sur proposition de la **Ligue contre le cancer**, les enfants de la commission "Sports, Loisirs, Cadre de vie et Civisme" du **Conseil Municipal des Enfants**, ont souhaité viser dans un premier temps le parvis de l'école.

Le Conseil municipal a salué et accepté cette proposition qui sera assortie d'un arrêté du Maire.

La Ligue contre le cancer, au terme d'une convention, prend totalement en charge la réalisation du panneau qui sera bientôt livré.

Les jeunes conseillers de cette commission ne comptent pas s'arrêter là. Ils ont demandé la **suppression des gobelets** à la cantine, lorsque de la soupe est servie, et la proposition a été validée. Ils comptent aussi **déployer à divers endroits de la commune des petits panneaux appelant leurs concitoyens à respecter l'environnement** (déjections canines, dépôts sauvages de déchets, mégots par terre, etc...).

➔ **Accompagner l'agriculture et protéger les habitants, trouver ensemble des solutions locales**

Lors du Conseil municipal de septembre dernier, les élu-e-s s'étaient engagés dans une démarche de dialogue et de co-construction avec agriculteurs et habitants.

Le texte intégral était repris dans le dernier bulletin municipal (N°140), et se concluait ainsi :

"Les agriculteurs sont aujourd'hui, surtout pour les plus « petits » d'entre eux, soumis à des contraintes importantes dans le cadre de leur activité, laquelle, rappelons-le, est la base de l'activité humaine, par le travail de la terre nourricière. Nous ne saurions prendre une décision qui serait interprétée par eux comme une contrainte de plus, par une réglementation s'ajoutant aux autres, sans recherche de dialogue ni de contrepartie. Nous voulons par ailleurs que les habitants soient le mieux informés possible, à l'abri des idées préconçues, et en levant toute suspicion. Nous voulons rappeler ici que nous aspirons à une agriculture saine et durable, et que celle-ci doit être l'oeuvre des agriculteurs eux-mêmes, accompagnés par les politiques publiques, à tous les niveaux. Cette démarche coopérative et d'accompagnement, rien nous interdit aujourd'hui de chercher à la mettre en oeuvre localement, par la mise en place d'un dialogue constructif, associant tous les acteurs. C'est aujourd'hui dans cet esprit que nous souhaitons engager la commune, afin de créer les conditions d'une coopération avec les agriculteurs pour anticiper les réglementations et créer une zone concertée où chacun trouve son compte, intelligemment."

Cette démarche a commencé, **les riverains concernés sont actuellement invités à des réunions autour de l'agriculteur qui travaille la parcelle voisine de leurs habitations.**

➔ **Parc Naturel Régional : programme de formations gratuites "Je jardine avec la nature et c'est facile"**

Le nouveau **calendrier 2019-2020** est à votre disposition, en téléchargement sur le site web de la commune ou à votre disposition en mairie.

Des formations gratuites "jardin" pour les petits et grands tout au long de l'année.

➔ **Rapports d'Activité**

Dans le cadre de sa "Constitution Municipale", la commune des Molières met systématiquement **à la disposition des habitants les rapports d'activité** qui lui sont adressés dans le cadre communal mais aussi intercommunal.

Un présentoir en mairie permet une consultation de ces différents rapports. Ponctuellement et lorsqu'ils sont reçus aussi sous forme numérique, les liens de téléchargement sont également disponibles.

C'est le cas pour les derniers Rapports d'Activité reçus en 2019 : **CCPL** années 2017-2018, **SIREDOM** année 2018, **SIHVY** année 2018, **ENEDIS** année 2018, **SIERC** année 2018.



➔ **Rappel : le partenariat avec le TSQY**

Dans le cadre de son partenariat avec le **Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (Scène Nationale)**, la commune des Molières vous propose, à **tarif négocié** dans le cadre d'une réservation collective, les spectacles majeurs de la saison 2019-2020.

Un **livret** de l'ensemble de cette saison se trouve toujours à votre disposition en mairie.

➔ **Du nouveau du côté des agents municipaux**

Dans le pôle administratif, Mme **Christelle Hisel** nous quitte pour une autre aventure.

Le Maire a pu la féliciter pour ses compétences et son esprit d'initiative.

Autre départ, après de très nombreuses années de service, M. **Gérard Lambaut** prend sa retraite. Il occupait les fonctions d'appariteur.

Son remplaçant, M. **Bruno Tilotta**, reprend ses missions mais aussi une nouvelle fonction dans la commune : **agent de sécurité de la voie publique.**

Il participera ainsi à la **prévention** et au **respect des règles et arrêtés** municipaux.

Sa mission et son véhicule de service ont été pensés également pour faciliter ponctuellement la **mobilité** des habitants.

➔ **S'abonner à la lettre d'infos du mercredi matin**

Chaque mercredi matin, un point sur les prochains événements, les choses importantes à noter, les actualités...

Pour s'abonner : il suffit d'entrer son adresse e-mail sur la page d'accueil du site web **lesmolières.fr**

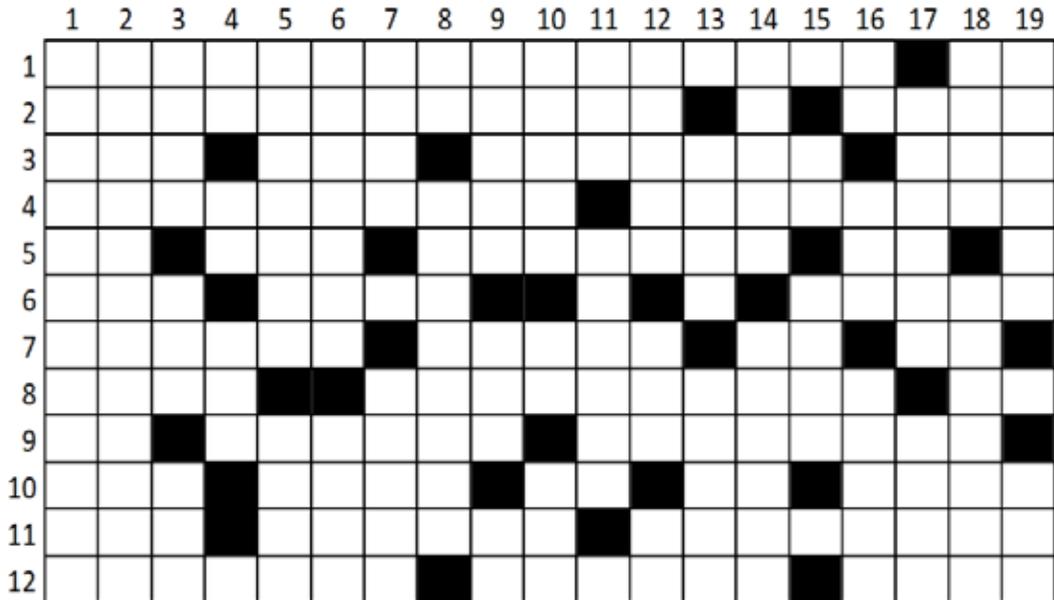


HORIZONTALEMENT :

- Village et hameau de notre communauté de communes – centre de décision
- Elle nous accompagne lors de tristes cérémonies – Erre en venant de la droite
- Partie de tennis – Nid déniché – Esquinter – Du verbe être
- Contrôlable – Résidents de la Lendemain
- À la mode – Ancien sigle pour l'Afrique du Nord – Grosses mouches – Conjonction
- Cycle tout chemin – De droite à gauche : éliminée – Pièces de trousseau
- Pieds en poésie – Pâtisserie – Début d'article - Pronom
- Foyer – Plantes courantes dans nos jardins - Toile
- 576 mètres – Grince – Couteau de poche
- Roi renversé – Emploi – Sinistres initiales – Lac Pyrénéen – I grec
- Elles font du bruit – Amiral britannique - Verdâtre
- Petite tribune – Extrémistes – Dans le 61

VERTICALEMENT :

- Commence avec « bonjour »
- Direction à suivre...
- Ancienne formation politique – De bas en haut : chaîne de l'audiovisuel – journées libres
- Tête de robinet – Phonétiquement « oui » en allemand – Vous risquez de tomber sur celui-ci
- Aspirée - Para
- Génies des eaux – Oued en crue
- Héroïne d'Émile Zola – Cligne de l'œil
- En mouvement – Chaussures montantes
- De vive voix – Équidé - Conjonction
- Dans le 30 – Note - Ses membres sont actifs aux Molières
- Du toc en pire – Figurent en première page
- De bas en haut : fine et distinguée - Élément vital – Conjonction
- Siffler – Mis à l'écart
- De bas en haut : écriture par signes – Région du Pas-De-Calais
- Éclat de rire - Réalisa
- Début de pécule – Condiment – Étonnas
- Restent à régler - Invité
- Copain – Baie vitrée
- Roi richeissime – Résine en désordre



Solutions du n°140

- Horizontalement :
- Permaculture - Naître
 - Inaugurations – LN – A4
 - Pitres – Elf – Blé - 10
 - IG – IN – Sur - Lunaires
 - Smart – En - Nomination
 - Ter – Sérénité – Aniane

- RSA – Ru – AA – Ruine - Nu
- Be – Isards – Dee - AER
- Lilliputienne - Irma
- Lueurs – Ondoyant - Tel
- Elsa – Nue – Bolero - Ne
- Se – Pivots – SNEO - Sets

Verticalement :

- Pipistrelles

- Énigmes - Sule
- Rat - Arables
- Mûrir - Eluap
- Agents - IR
- Cus - Ercps
- Ur – Serusu - No
- Lacune - Atout
- TT - Narines
- Uie - Niaded

- Rollot – Snobs
- Enfumer – Noyon
- Ni - Idéale
- Banane - Neo
- Alliance - TR
- Inertie - Os
- Eia - Art
- Raisonnement
- Égo - Neurales

• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 1, Place de la Mairie 91470 Les Molières 01 60 12 07 99 contact@lesmolières.fr www.lesmolières.fr
Nouveaux horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Mercredi et samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17 POMPIERS 18 SAMU 15

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY
 5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
 La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : ANAÏS ORIZET 06 60 83 28 44 SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60
 Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT : Groupe scolaire des Bergères, rue des Bergères
 91940 Les Ulis. Tél. : 01 64 86 14 05 / Courriel : mjd@caps.fr
 Ouverte du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Millésime Coiffure
 11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

Suzan B. Vigne | Naturopathe
 sur rendez-vous
 06 81 18 49 94
 contact@sbnat.fr www.sbnat.fr

beatrice laviotte
 PSYCHOLOGUE
 Enfants - Adolescents
 Adultes
 14, place de la Mairie
 91470 Les Molières
 beatrice.laviotte@sfr.fr
 01 60 12 04 28
 06 33 01 13 56

RONDET Aude
 Pédicure Podologue D.E.
 14 place de la mairie
 91470 Les Molières
 rondet.podologue@gmail.com 01 60 12 98 91

Ariane SIMONNET
 Masseur-kinésithérapeute D.E.
 16 ter, rue de Boullay les trous
 91470 Les Molières
 Port : 07 81 85 64 09
 Fixe : 01 69 30 04 81
 ariane.simonnet@gmail.com

Les Molières | Samedi 18 Janvier 20h30

une conférence et un concert
MUSIClimat



avec **Éric BRUN** climatologue
et le groupe **RCF** (Jazz-Fusion-rock)

Laurent Roubach (guitare), Thierry Chauvet (batterie) et Jean-Louis Foiret (basse)

Salle du Paradou - 34, rue de Gometz 91470 Les Molières | Participation libre - buvette sur place

*Un événement proposé par l'association Sports & Loisirs des Molières et la commune des Molières
dans le cadre du rendez-vous annuel « Soirée d'artistes »*

